



L'essentiel & plus encore

L'emploi des salariés agricoles Info stat MSA trimestriel

Bagnolet, le 8 juin 2016 (prochaine publication en septembre 2016)

L'emploi agricole au 3^e trimestre 2015

Le volume de l'emploi du régime agricole présente une baisse de - 0,9 % en évolution corrigée des variations saisonnières (CVS). L'emploi en CDD, qui compensait jusqu'au 2^e trimestre 2015 le recul tendanciel de l'emploi en CDI, est en recul de - 1,5 %. Le nombre de contrats en cours en fin de trimestre, indicateur de l'emploi permanent, est lui aussi en recul de - 1,6 %, un niveau de baisse que le régime n'avait pas connu depuis le 3^e trimestre 2010. Un seul secteur d'activité échappe à la morosité : la transformation agricole. Les autres secteurs, et notamment celui de la production agricole - moteur principal de la croissance d'emploi du régime agricole jusqu'à fin 2014, sont marqués par un même phénomène de dégradation. Parallèlement à ce recul d'emploi, la masse salariale est quasi-stable, - 0,1 %.

Production agricole : fin de cycle ?

Malgré la bonne tenue de l'emploi saisonnier, l'emploi salarié se dégrade

L'emploi « permanent » affiche un recul conjoncturel provoqué par le moindre recours à l'emploi en CDD non saisonnier.

Le volume de travail non saisonnier, mesuré par le nombre d'heures rémunérées, est en recul de - 1,9 %. Ce recul est significativement plus marqué pour les contrats à durée déterminée (CDD), - 4,6 %, que pour les contrats à durée indéterminée (CDI), - 0,7 %.

Le recul modéré du volume d'emploi en CDI s'inscrit dans la tendance observée depuis cinq ans. Néanmoins, cette évolution était plus que compensée jusqu'au premier trimestre 2015, par une hausse concomitante de l'emploi en CDD non saisonnier. Ce phénomène de substitution traduisait la préférence des employeurs, afin d'alimenter le besoin accru de main d'œuvre du secteur, pour les emplois courts, moins engageants sur le long terme.

L'accroissement du besoin d'emploi salarié du secteur est structurellement généré par le recul de l'emploi non salarié et la hausse continue de la taille des exploitations. Les hausses des revenus dans certaines filières agricoles de 2010 à 2012 ont soutenu l'accroissement des embauches de la période récente. Les chutes de revenus de 2013 et 2014, qui ont affecté des pans entiers de l'agriculture française, pèsent-elles sur l'emploi salarié ? Il est trop tôt pour l'affirmer, car le recours prédominant à l'emploi en CDD permet des ajustements rapides, qui ne perdurent pas nécessairement.

Le nombre de contrats encore en cours à fin septembre, indicateur de l'évolution de l'emploi permanent, est lui aussi mal orienté : - 3,4 %. Il est plus marqué pour l'emploi en CDD (- 7,2 %), que pour l'emploi en CDI (- 1,7 %). Ce constat n'augure pas un possible redressement de l'emploi au quatrième trimestre 2015.

MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse

Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
Les Mercuriales		www.msa.fr
40, rue Jean Jaurès	93547 Bagnolet Cedex	1/3

L'emploi saisonnier est bien orienté

Dans le contexte d'une production abondante et de qualité, l'emploi saisonnier reste bien orienté, et cela quel que soit l'indicateur retenu (volume horaire : + 4,1 % ; masse salariale : + 5,1 % ; salaire horaire : + 0,9 %). Toutefois, seules les données du quatrième trimestre permettront d'expliquer si cette bonne tenue est le reflet d'une avancée des travaux saisonniers, en arboriculture et viticulture, ou d'un véritable redressement de ces secteurs.

La masse salariale globale régresse légèrement

La masse salariale recule de - 0,4 %, en lien avec le recul de l'emploi non saisonniers.

Transformation agricole : emploi permanent en hausse

Le secteur reste bien orienté, malgré un recul du volume d'emploi consécutif à un moindre recours à l'emploi en CDD

L'emploi en CDD connaît une évolution mitigée

Le volume d'emploi global, mesuré par le nombre d'heures rémunérées, est en recul de - 1,4 %. La baisse est provoquée par le volume d'emploi en CDD qui subit un recul net de - 8,2 %. Il semble s'agir d'un évènement conjoncturel car le nombre de CDD encore en cours le dernier jour du trimestre évolue positivement : + 0,8 %. Ce contraste entre les deux indicateurs ne permet pas de tirer des conclusions trop hâtives. Néanmoins, la croissance de l'emploi de ce secteur se nourrissait essentiellement de CDD, cela ne paraît plus être le cas, puisque l'emploi en CDI semble prendre le relais en poursuivant la hausse observée le trimestre précédent.

L'emploi permanent continue sa progression

Le nombre d'heures rémunérées des CDI progresse (+ 0,4 %), ainsi que le nombre de CDI encore en cours en fin de trimestre (+ 1,2 %).

La masse salariale est en croissance

Du fait de la bonne orientation de l'emploi en CDI, la masse salariale conserve une croissance modérée de + 0,4 % (CDD - 4,5 %, CDI + 1,5 %).

Tertiaire agricole : retour à la crise ?

L'emploi est globalement en recul dans le secteur du tertiaire agricole

Un recul généralisé de l'emploi

Depuis début 2013, le secteur tertiaire, malgré quelques aléas conjoncturels, semblait avoir absorbé le recul d'emploi provoqué par la crise financière de 2008. Ce trimestre, le volume d'emploi est à nouveau en recul de - 1,6 %, en CDI (- 1,1 %) comme en CDD (- 4,3 %). Le nombre de contrats encore actifs en fin de trimestre est lui aussi en reflux pour les deux types de contrats (CDI : - 1,6 %, CDD : - 0,5 %). Cette simultanéité de baisse des indicateurs de volume et de permanence de l'emploi peut inquiéter, car ce secteur n'a pas connu une telle situation depuis deux ans. Il a néanmoins subi des alternances de hausses et baisses modérées, ce qui fait qu'il est préférable d'attendre le quatrième trimestre pour conclure à un retour de la crise.

Les hausses de salaires moyens des CDI évitent un recul de la masse salariale

Malgré la baisse du volume de l'emploi, la masse salariale conserve une légère croissance de + 0,1 %. Cette hausse est uniquement générée par une hausse du salaire horaire des CDI : + 1,8 %.

MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse		
Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
Les Mercuriales		www.msa.fr
40, rue Jean Jaurès	93547 Bagnolet Cedex	2/3

Autres Activités : difficultés économiques dans la filière équestre

Les difficultés économiques dans la filière équine, notamment dans les centres équestres, affectent les résultats globaux du secteur

Un repli de l'ensemble des indicateurs de l'emploi

Dans le secteur, l'emploi est recul. Le volume d'heures rémunérées chute de - 0,7 %, les CDI étant les plus touchés avec une baisse de - 1,3 %. Le nombre de contrats en cours en fin de trimestre est lui aussi en recul de - 0,5 %. La masse salariale subit les effets du repli de l'emploi avec une baisse de - 0,5 %.

Dans ce secteur un peu composite, c'est la filière équine qui est le point faible, particulièrement les centres équestres. Depuis 2013, date de mise en application de la modification des rythmes scolaires (semaine scolaire de 5 jours, donc perte des recettes du « mercredi »), cette activité est confrontée à une baisse importante de clientèle (- 700 000 licenciés en 2014), renforcée par une nouvelle mesure depuis le 1^{er} janvier 2015 : le triplement du taux de Tva équine (de 7 % à 20 %). Une baisse d'activité qui a immédiatement affecté le volume de l'emploi dans les centres équestres : de l'ordre de - 3,0 % pour les trois premiers trimestres de l'année 2015.

Méthodologie :

Le terme **d'évolution**, correspond à l'évolution **CVS** (corrigée des variations saisonnières) du trimestre T de l'année N par rapport au trimestre précédent.

Définitions :

Contrats présents en fin de trimestre : nombre de contrats encore en cours le dernier jour du trimestre. Les contrats ayant cessé avant la fin du trimestre, ne sont pas comptabilisés. Si un individu a plusieurs contrats actifs en fin de trimestre, ceux-ci sont tous comptabilisés.

Nombre d'heures de travail rémunérées : nombre d'heures ayant donné lieu au paiement d'un salaire. Pour les emplois en CDI, ce volume d'heures inclut les congés payés. Pour les emplois en CDD, le nombre d'heures rémunérées correspond au nombre d'heures travaillées. Dans les deux cas, les heures supplémentaires sont incluses dans le nombre total d'heures rémunérées.

Masse salariale : montants de rémunération brute sur lesquels sont assises les cotisations sociales. La masse salariale est composée de la rémunération nette et des cotisations légales et conventionnelles de la part ouvrière.

TODE : contrats de travail avec allègements de cotisations patronales au titre des mesures en faveur de l'emploi de travailleurs occasionnels (TO) et de demandeurs d'emplois (DE).

Production agricole : activités de production, d'élevage et d'exploitation du bois. Activités exercées par les entreprises de travaux agricoles, les gardes-chasse, les gardes-pêche et les organismes de remplacement et de travail temporaire.

Transformation : transformation de produits agricoles effectuée par des entreprises à statut coopératif, ainsi que les scieries fixes.

Tertiaire : tertiaire lié au monde agricole. Le régime de protection sociale des salariés des professions agricoles est applicable aux salariés mentionnés à l'article L722.20 du code rural.

«**Autres activités**» : autre nature d'activité axée sur le service à la personne (paysagisme, services à la personne, jardinage, enseignement, entraînement et dressage des chevaux ...).

CDD : Contrats à Durée Déterminée. **CDI** : Contrats à Durée Indéterminée.

CVS : Série corrigée des variations saisonnières : construite à partir de la série brute, elle neutralise les évolutions habituelles de l'année tout en faisant émerger les tendances de fond et les évolutions exceptionnelles.

MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse		
Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
Les Mercuriales		www.msa.fr
40, rue Jean Jaurès	93547 Bagnolet Cedex	3/3